



Assemblée générale extraordinaire des parents École de Richelieu Mercredi 11 mars 2020, 19 h 00 (Grande salle édifice St-Joseph)

Procès-verbal

- 1. Mot de bienvenue par la Présidente et la Directrice
- 2. Désignation d'un (e) secrétaire de l'Assemblée : Madame Isabelle Bisson se propose.
- 3. Adoption de l'ordre du jour : Madame Geneviève Croteau propose l'adoption de l'ordre du jour.
- 4. Explications des rôles et fonctions par Madame Christine Derome
 - a. Conseil d'établissement (C.É.)
 - b. Comité de parents (C.P.)
 - c. Organisme de participation des parents (O.P.P.)
- 5. Explication des modifications suite à l'adoption de la Loi 40 par Madame Christine Derome.
- 6. Désignation du nouveau parent au conseil d'établissement, suite à la démission de Mme Isabelle Bisson, pour la durée du mandat de mars à juin 2020 :
 - Madame Amélie Journault propose Madame Josiane Moisan.
- 7. Nomination du représentant au Comité de parents ainsi qu'un substitut pour la durée du mandat de mars à juin 2020 : Madame Josiane Moisan se propose et est élue à l'unanimité.
- 8. Varia : quelques questions sur les grandes lignes de la nouvelle Loi 40.
- 9. Questions du public : quelques questions sur l'impact de la nouvelle Loi 40.
- 10. Levée de la réunion : 19 h 33

Madame Marie-Pier Charette Présidente Madame Christine Derome Directrice